RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

[redacted]

[redacted]

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 100 euros (cent euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée A.S.T.R.A 2, SAS en formation dont le siège social sera situé à [redacted] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 08/07/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Nadhir ZANE, la somme de 99 euros ;
  - Rhizlane ELMESSAOUDI, la somme de 1 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 04/01/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

09 JUIL. 2026

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
VINCENNES M&B NOTAIRES
4, Avenue de Paris - 94300 Vincennes

Me Antoine BASSOT

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [redacted]